

Présents :

Jean-Christophe Dubois
Bernard Gauche
Jean-Pierre Stéfanato
Carole Robin
Frédéric Caen
Monique Tavernier

Représentés :

Paula Christine De Freitas-Broustet

Excusés :

Gilles Jolit

Approbation du PV de l'AG de 2021 à l'unanimité.

Approbation du PV et des comptes 2021-2022.

Visite de Sébastien Allègre et Fred Di Meglio

Deux points à retenir :

- La FFESSM travaille sur les offres initiation et voit comment étayer ces offres dans les commissions.
- Le CSNA aura un site internet de nouveau opérationnel dans les mois qui suivent. Voir ce que l'on souhaite mettre en ligne (cf visio suivie par Carole en amont de l'AG qui suivra le sujet pour le compte de la CRPS)

Achats :

- Nouvelle banderole inaugurée à une journée découverte le 9 juillet au Ressel mais trop bien rangée depuis...
- Tee-shirts French Sout : Dykkeren qui se charge de la vente sur le même modèle qu'à la CNPS.
- Remorque : problème d'assurance en cours de résolution (la remorque est une 750 kg avec carte grise et doit être assurée comme un véhicule, ce qui n'avait pas été compris par l'assureur).

En cours de discussion à la CNPS :

augmentation du nombre de plongées nécessaires à l'obtention du PS1.

Dans nos stages, quelles stratégies adopter ?

- Ouvrir les stages perfectionnement (**PS2 ?**) systématiquement aux découvertes (**PS1 ?**) ? Oui, plutôt aller dans ce sens pour l'émulation que cela crée, à l'image du dernier stage le week-end du 11 novembre 2022.
- Quand c'est possible, effectuer des plongées longues et n'en faire qu'une dans la journée. Exemple de Landenouse où Jean-Christophe a effectué une plongée de 2h, ce qui est très formateur et a permis de voir précisément où en étaient les stagiaires. Carole fait juste remarquer qu'il ne faudra pas alors être pointilleux sur les nombres requis pour l'obtention d'un niveau. Tout le monde est d'accord sur le fait que ce genre de plongée amène énormément de progrès et permet de valider de nombreuses compétences aussi et qu'il faudra être souple sur le sujet.
- Bernard, en tant que délégué du collège des INPS, demande si on ne pourrait pas inclure les autonomes présents dans nos stages en leur donnant un statut. D'abord parce qu'ils profitent de l'ambiance pédagogique et du matériel (compresseur...), qu'ils payent une quote-part et que la

responsabilité des organisateurs est par conséquent engagée. Cela officialiserait la situation et augmenterait les effectifs annoncés des stages, montrant juste leur dynamisme. La question sera aussi évoquée côté CNPS.

- Rappel est fait de bien identifier les parcours des plongeurs qui peuvent de ce fait prétendre à l'obtention de niveaux (VAE, nombre et richesse des plongées dans les stages...)

Expédition Glane :

Il serait opportun de faire une réunion pour amener de la clarté : reposer les principes d'accès au site avec les différents intéressés, ce qui est attendu, ce qui doit être pris en charge.

Le principal responsable, Gilles Jolit, est dans les deux fédérations concernées (FFS et FFESSM) et cela crée parfois des confusions sur le matériel, les prérogatives des plongeurs, d'autant qu'au départ Glane est un sujet de la FFESSM et non de la FFS.

Il faut aussi régler la question des frais engagés (frais de déplacement mais aussi du matériel attendu et nécessaire - dévidoirs) par les plongeurs (Bernard Gauche, Dominique Rayet et Morgane) qui ont apporté beaucoup d'éléments au syndicat des eaux, et sont toujours en attente de défraiements, matériel commandé...

Une réunion sera organisée prochainement au CSNA (organisation en cours pour avoir une salle de réunion).

À noter que la convention entre la FFS et Glane doit être reconduite mais que le Syndicat des eaux ne semble pas forcément très enclin à creuser les récentes découvertes.

Bernard Gauche souhaite se mettre en stand by en 2023 sur Glane.

Quelques principes à rappeler :

- Évoquer des "prestations" n'est pas dans les prérogatives de la FFESSM, qui reste une association et ne peut se substituer à des professionnels des travaux sous-marins. La convention initiale passée par Gilles Jolit ne peut s'avérer contraignante pour la FFESSM.
- les conventions ne peuvent être tripartites de manière générale.

Balkans :

Bien qu'étant une expédition nationale, les participants sont surtout du CRPS CSNA sans compter le soutien logistique. Les Balkans sont donc une des préoccupations de notre commission.

Gilles Jolit avait demandé plus tôt dans l'année à emprunter la remorque : cela a été refusé. Par principe, la remorque de la CRPS CSNA ne sort pas du territoire français. De même elle ne doit contenir que du matériel de la CRPS CSNA : ce qui est déjà assez compliqué à gérer (merci en particulier à Jean-Pierre pour le stockage et l'entretien de tout ce matériel).

Finalement, l'expédition n'a pas eu lieu, notamment faute de participants. Remarque est faite que même si les gens sont parfois intéressés, cela ne veut pas dire qu'ils se sont engagés pour y aller. Par définition, l'un n'est pas synonyme de l'autre.

Enfin, à noter que la FFESSM a décidé au national de limiter les expéditions à une seule par an, il est donc probable que l'expédition des Balkans ne sera pas aidée financièrement par la FFESSM.

Matériel :

Frédéric Caen organise des stages mais manque de matériel et prête le sien. Son Codep ne peut lui en fournir. Il est tout à fait possible de prêter du matériel de la CRPS CSNA. Reste que la distance avec le lieu de stockage est dissuasive.

Prévision d'achat d'un scooter sur 2022/2023 le même modèle que celui que nous avons déjà.

Calendrier prévisionnel :

Un calendrier est émis dans les grandes lignes. Les dates et organisateurs sont à affiner.
Bernard Gauche relance l'idée d'un rassemblement au Saut de la Pucelle. À voir avec Frédéric Caen.

REUNION DES ECOLES DE LA FFS (la spéléo-EFS, le canyon-EFC, la plongée-EFPS)

Jean-Pierre a assisté à la réunion de l'EFPS. On en retiendra :

- un topo sur les normes internationales concernant les recycleurs et la plongée à l'air, ces normes n'étant pas forcément applicables pour nous.
- la question des conventions qui sont de deux types à la FFS : conventions de prestations donnant lieu à rémunération (indirecte, c'est la FFS qui est payée) et conventions d'accès aux sites. Le nouveau CTN (Conseiller Technique National) de la FFS, Florent Merlet, a souligné que les conventions ne peuvent être tripartites.
- le nouveau manuel de plongée souterraine de la FFS qui vient juste de sortir : Jean-Pierre encourage à creuser leurs recommandations pour voir les zones de pratique telles qu'ils les définissent.

Divers :

Il faudra passer le compresseur de la remorque pour la Foire internationale de Bordeaux (autour du jeudi de l'Ascension) comme tous les ans.

Fin AG CRPS CSNA 11h45

Quelques infos entendues à l'AG du CSNA dans l'après-midi :

- 28-29/01/2023 colloque encadrants et dirigeants à Talence
- l'AG nationale sera les 2 et 3 décembre 2023
- 19/11/2023 AG du CSNA à Rochefort pour être plus « central »
- la FFESSM travaille sur un projet de Licence à prix réduit pour ceux qui veulent s'impliquer dans les clubs sans pratiquer l'activité
- la Licence devrait passer au 01/09. Tout ce qui touche aux comptes annuels sera impacté en reculant d'1 mois les comptes (en tout cas ceux du CSNA).
- l'AG nationale de la FFESSM sera à Bordeaux l'an prochain, en décembre 2023
- les frais kilométriques sont désormais basés sur ceux des frais professionnels depuis le 1er aout 2022 (à confirmer), les clubs devront faire une déclaration aux impôts (montant global et nombre de cerfa émis à déclarer auprès de l'administration fiscale - des renseignements sur la procédure devraient arriver prochainement)

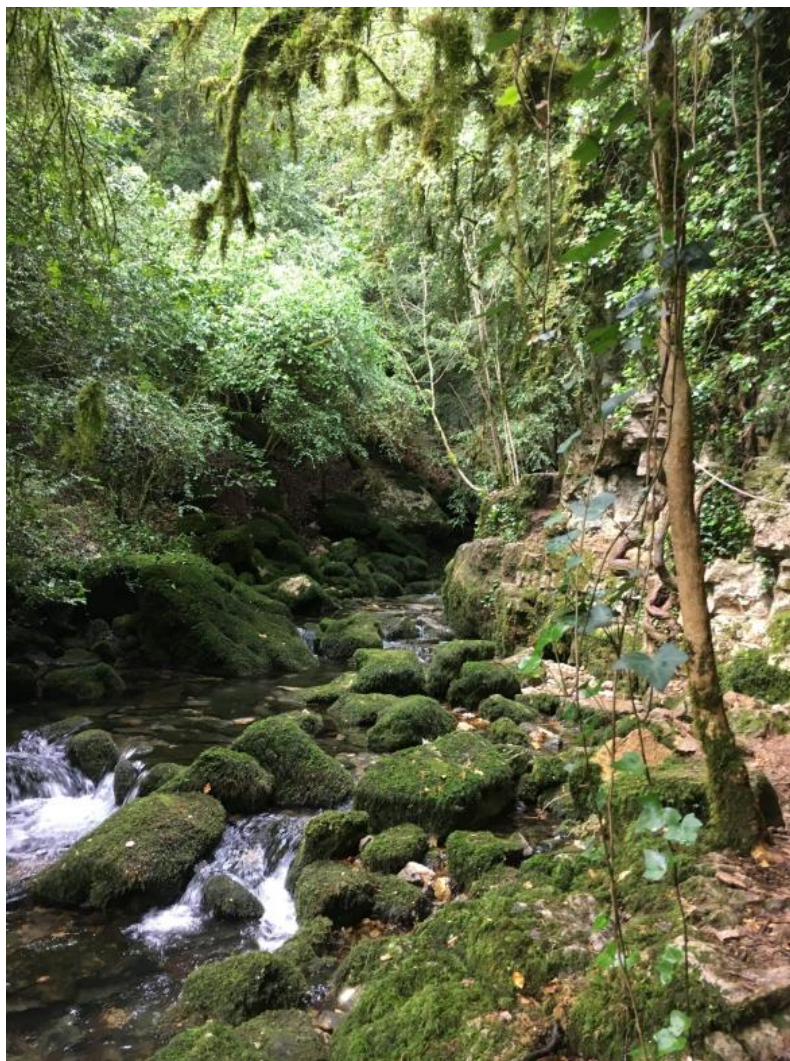
<https://souterraine.ffessm.fr/calendrier-des-formations>

Vous trouverez toutes les informations sur les formations, les stages et les expéditions nationales FFESSM sur le site de la Commission nationale de Plongées Souterraines (CNPS) :

<https://souterraine.ffessm.fr/>

Concernant les brevets, livrets et carnets de plongeur :

<https://souterraine.ffessm.fr/formation-plongeurs>



COMPTE-RENDU DES **ACTIVITES COMMISSION** **PLONGEE SOUTERRAINE** **CSNA 2022 -2023**

- **Stage de perfectionnement novembre 2022 à Gréalou (46) :**
Bruno Rossignol

- **Rassemblement décembre 2022 à Gréalou (46) :**
Sébastien Couturon

- **Stage initiation chez Harald (46) :**
JC Dubois

- **Stage découverte avril 2023 à Gréalou (46) :**
Jean-Christophe Dubois

- **Stage de perfectionnement juin 2023 au Bois de Faral (46) :**
Bernard Gauche

- **Plongées Touvre Charente(16) :**
Bernard Gauche et Jean-Pierre Stéfanato

- **Plongées Eaux Chaudes:**
Bernard Gauche



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



STAGES DECOUVERTE, INITIATION & PERFECTIONNEMENT :

Formation théorique et pratique sur les techniques spécifiques de la plongée souterraine.

Présentation théorique en salle (matériel, gestion du fil, autonomie, le milieu souterrain, réglementation)

Présentation et formation pratique en milieu naturel.

Les stagiaires seront formés aux qualifications de la FFESSM (Plongeur Souterrain 1, 2 & 3).

Ces stages s'adressent :

- aux plongeuses et plongeurs qui ont participé à une journée baptême/découverte.

- aux plongeuses et plongeurs Niveau 2 minimum (mer) qui souhaitent se former à la plongée souterraine.

(1) LOT (46) Novembre 2023 : perfectionnement

Contact : Bruno Rossignol : bruno.rossignol@wanadoo.fr

(2) LOT (46) mars 2024 : initiation/ perf

Contact : dubois.jean-christophe@wanadoo.fr

(3) LOT (46) avril 2024 : découverte :

Contact : dubois.jean-christophe@wanadoo.fr

(4) LOT (46) juin 2024 : découverte / perf

Contact : Bernard Gauche : mab.gauche@gmail.com

(5) LOT (46) aout 2024 : rassemblement

Contact : Jean-Pierre Stefanato : jp.stefanato@gmail.com

(6) LOT (46) Novembre 2024 : perfectionnement

Contact : Bruno Rossignol : bruno.rossignol@wanadoo.fr

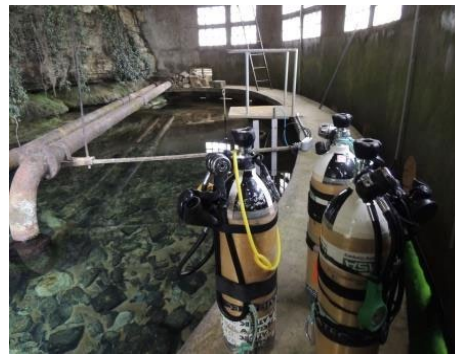
Expédition Glane à St Jory Las-Bloux - DORDOGNE

Contact : Dr Bernard Gauche : mab.gauche@gmail.com

Expédition d'exploration et d'étude de la source de Glane en Dordogne (24).

Topographie, pose de balises radio, prélèvements et analyses de la qualité des eaux, photographies et vidéos, recherche, biologie...

Cette expédition est conjointe avec la commission plongée de la FFS tout au long de l'année suivant la météo et le débit.



Formation des PS1, PS2 et PS3:

Avec l'évolution des cursus de formation en particuliers PS2 (accessible maintenant à partir de 20 plongées), nous invitons les plongeurs souterrains déjà PS2 à progresser vers une qualification PS3. Le CSNA vous encourage et vous soutiendra dans cette formation avec la prise en charge des frais techniques.

Ces formations individuelles sont dispensées dans l'ensemble des stages initiation, perfectionnement et des regroupements sous réserve de la présence d'un encadrement suffisant.

Formation des FPS1 et FPS2 :

Ses formation sont present en charge par la Commission nationale CNPS.

Expéditions nationales (voir liste sur site FFESSM)

<https://souterraine.ffessm.fr/calendrier-des-formations>

Vous trouverez toutes les informations sur les formations, les stages et les expéditions nationales FFESSM sur le site de la Commission nationale de Plongées Souterraines (CNPS) :

<https://souterraine.ffesm.fr/>

Concernant les brevets, livrets et carnets de plongeur :

<https://souterraine.ffesm.fr/formation-plongeurs>

